



**CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R24-2022-142

PUBLIÉ LE 19 MAI 2022

# Sommaire

## Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2022-04-15-00006 - 2022-DG-DS-0002 décision portant délégation de signature (6 pages)	Page 3
R24-2022-04-15-00007 - 2022-DG-DS-0003 portant nomination de l'équipe de direction de l'ARS Centre Val de Loire (2 pages)	Page 10
R24-2022-05-02-00012 - Arrêté n° 2022-DSTRAT-0009 relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire (16 pages)	Page 13
R24-2022-05-02-00013 - Arrêté n° 2022-DSTRAT-0010 relatif à la composition des commissions de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire (28 pages)	Page 30
R24-2022-05-10-00003 - Arrêté n°2022-DSTRAT-0008 modificatif, relatif au projet d expérimentation portant sur le dépistage et diagnostic des problèmes de santé bucco dentaires des personnes à mobilité réduite dans les établissements sanitaires et médico sociaux du département du Cher en utilisant les outils de télémédecine (2 pages)	Page 59

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2022-04-15-00006

2022-DG-DS-0002 décision portant délégation  
de signature

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

Le directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

**VU** le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

**VU** le code de l'action sociale et des familles ;

**VU** le code de la sécurité sociale ;

**VU** le code du travail ;

**VU** le code de la défense ;

**VU** le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

**VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

**VU** le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 17 avril 2019 ;

**VU** la décision portant nomination de l'équipe de direction de l'ARS Centre-Val de Loire N°2021-DG-DS-0002 en date du 30 juin 2021 ;

**VU** l'arrêté n° MTO000041013447 du Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère du travail, de l'emploi et de l'Insertion, en date du 14 mars 2022 portant changement d'affectation de Madame Emmanuelle BURGEI à l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour exercer ses fonctions à compter du 15 avril 2022 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La décision est arrêtée comme suit :

Délégation de signature est donnée au Docteur Olivier OBRECHT en tant que directeur général adjoint, à l'effet de signer tous actes et décisions relatifs à l'exercice des missions du directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du code de la santé publique.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement du Docteur Olivier OBRECHT, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Emmanuelle BURGEI pour ce qui relève du secrétariat général,
- Madame Sabine DUPONT pour ce qui relève de la direction de l'offre sanitaire,
- Madame le Docteur Isabelle ANNAHEIM-JAMET pour ce qui relève de la direction de l'offre médico-sociale,
- Madame le Docteur Houria MOUAS pour ce qui relève de la direction de la santé publique et environnementale,
- Monsieur Matthieu LEMARCHAND pour ce qui relève de la direction de la stratégie.

À l'exception :

- des correspondances et décisions administratives adressées aux présidents des assemblées départementales et régionale et aux maires des villes chefs lieu,
- des décisions arrêtant la composition des instances régionales prévues à l'article L 1432-1 et à l'article L 1434-17 du code de la santé publique,
- de la saisine des juridictions administratives, judiciaires et financières
- des actes figurant en annexe 1.

ARTICLE 3 : en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sabine DUPONT, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 2 sera exercée par :

- Monsieur Cédric MARECHAL, directeur adjoint de la direction de l'offre sanitaire et responsable du département de gestion prévisionnelle des professionnels de santé.

ARTICLE 4 : en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Cédric MARECHAL, la délégation de signature qui leur est accordée par l'article 3 sera exercée par :

- Madame Charlotte LESPAGNOL RAPELLI, responsable du département financement et performance des établissements de santé, pour ce qui concerne son département,
- Madame Estel QUERAL, responsable du département de l'organisation de l'offre de soins, pour ce qui concerne son département,
- Madame Anne BENCTEUX, conseillère pédagogique et technique, pour ce qui concerne le département de gestion prévisionnelle des professionnels de santé.

ARTICLE 5 : en cas d'absence ou d'empêchement de Madame le docteur Isabelle ANNAHEIM-JAMET, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 2 sera exercée par :

- Madame Angélique MASI, responsable du département en charge de la population des personnes âgées, pour ce qui concerne son département,
- Monsieur Cyril POLVOREDA-MARTI, responsable du département en charge de la population des personnes handicapées et personnes en

- difficultés spécifiques, pour ce qui concerne son département, à l'exclusion de toute décision concernant l'ADAPEI 45 ou l'APLEAT ACEP,
- Monsieur Florent REVARDEL, responsable de l'unité transversale, pour ce qui concerne son unité.

ARTICLE 6 : en cas d'absence ou d'empêchement de Madame le docteur Houria MOUAS, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 2 sera exercée par :

- Monsieur Judicaël LAPORTE, adjoint à la directrice, responsable du département de la veille et de la sécurité sanitaires,
- Monsieur Edmond GUILLOU, responsable du département de la prévention, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique.

ARTICLE 7 : en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Matthieu LEMARCHAND, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 2 sera exercée par :

- Madame Clémence CHARRAS, adjointe au directeur, responsable du département pilotage et innovation,
- Monsieur le Docteur Blaise KAMENDJE, responsable du département observation des données de santé,
- Madame Sandrine LUCAS, responsable du département efficacité du système de santé.

ARTICLE 8 : en cas d'absence et d'empêchement de Madame Emmanuelle BURGEI, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 2 sera exercée par :

- Madame Anne PHILIPPON, pour ce qui concerne le département Ressources humaines,
- Monsieur Michel DEISS, pour ce qui concerne le département des affaires générales,
- Monsieur Ludovic POUTISSOU, pour ce qui concerne le département systèmes d'information.

ARTICLE 9 : Lorsqu'elles sont en position d'astreinte de direction, les personnes suivantes reçoivent délégation pour signer, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Laurent HABERT, Directeur Général, et de Monsieur Olivier OBRECHT, Directeur Général Adjoint, les actes sous condition que ceux-ci soient urgents et strictement nécessaires à la résolution d'une difficulté survenue pendant cette période d'astreinte :

- Docteur Isabelle ANNAHEIM-JAMET
- Madame Anne BENCTEUX
- Madame Emmanuelle BURGEI
- Madame Clémence CHARRAS
- Madame Charlotte DENIS-STERN
- Madame Sabine DUPONT
- Monsieur Edmond GUILLOU
- Monsieur Judicaël LAPORTE

- Monsieur Matthieu LEMARCHAND
- Madame Charlotte LESPAGNOL RAPELLI
- Madame Sandrine LUCAS
- Monsieur Cédric MARECHAL
- Madame Angélique MASI
- Docteur Houria MOUAS
- Monsieur Cyril POLVOREDA
- Madame Estel QUERAL

ARTICLE 10 : la présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département du Loiret.

Fait à Orléans, le 15 avril 2022  
Le directeur général de l'Agence  
régionale de santé Centre-Val de Loire  
Signé : Laurent HABERT

Décision N° 2022-DG-DS-0002 enregistrée le 26 avril 2022

**Annexe 1 : actes et décisions exclus de la délégation de signature prévue à l'Article 2**

Domaines / Missions	Actes et décisions
<b>Domaines transversaux</b>	
Composition des instances de l'ARS	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Commissions de coordination Conseils territoriaux de santé
Projet régional de santé	Projet régional de santé Définition des territoires de démocratie sanitaire Définition des zones du schéma régional de Santé
Affaires juridiques	Saisine des juridictions administratives, judiciaires et financières Saisine de la chambre régionale des comptes Désignation parmi les personnels de l'ARS des inspecteurs et contrôleurs conformément aux dispositions de l'article L1435-7 du code de la santé publique
<b>Veille et sécurité sanitaires</b>	
Recherches biomédicales	Nomination des membres du comité de protection des personnes
Officines de pharmacie	Créations, transferts et regroupements
Santé environnementale	Marchés relatifs aux contrôles sanitaires des eaux
<b>Offre de soins et gestion du risque</b>	
Planification	Projets territoriaux de santé mentale Programme pluriannuel régional de gestion du risque CPOM des établissements sanitaires de référence
Autorisation d'activité de soins et d'équipements matériels lourds	Autorisation initiale Retrait d'autorisation Arrêté d'habilitation au service public
Fonctionnement des établissements publics de santé	Signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les centres hospitaliers de référence (CHRU de Tours, CHR d'Orléans, CH de Bourges, Chartres, Dreux, Châteauroux, Blois, Agglomération montargoise) et les centres hospitaliers de psychiatrie Arrêtés portant approbation des conventions constitutives des groupements hospitaliers de territoire et leurs avenants
Allocation de ressources	Notification des sanctions suite aux contrôles T2A
Professions de santé	Composition du comité régional de la démographie des professions de santé
Personnels de direction des	Evaluation des directeurs des établissements de référence

établissements publics	
Gestion de crise Covid	Volet vaccination – relais ambulatoires uniquement : Signature de la convention et de la décision attributive de financement FIR sur la base des documents types normés par le siège
<b>Offre médico-sociale</b>	
Planification	Programme interdépartemental d'accompagnement des handicapés et de la perte d'autonomie et courriers de transmission à la caisse nationale solidarité autonomie
Autorisations	Publication des appels à projet Arrêtés d'autorisation des établissements et services médico-sociaux Arrêtés de fermeture et placement des personnes accueillies Transmission au gestionnaire du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est défavorable Courrier d'autorisation ou de non autorisation de mise en fonctionnement suite à l'avis défavorable de la visite de conformité
Allocation de ressources	Répartition des crédits de l'Etat et d'assurance maladie destinés au financement des établissements et services entre les territoires départementaux Rapports d'orientation budgétaire (ROB) Courrier de transmission de la campagne budgétaire annuelle à la caisse nationale solidarité autonomie Validation des dossiers retenus pour un financement sur le plan d'aide à l'investissement de la caisse nationale solidarité autonomie Autorisation des frais de siège sociaux des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) Autorisation des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins santé, des lits d'accueil médicalisés et des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues.

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2022-04-15-00007

2022-DG-DS-0003 portant nomination de  
l'équipe de direction de l'ARS Centre Val de  
Loire

DECISION

portant nomination de l'équipe de direction de l'agence régionale  
de santé Centre-Val de Loire

Le directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

**VU** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative  
aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences  
régionales de santé ;

**VU** le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent  
HABERT, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire  
à compter du 17 avril 2019 ;

**VU** la décision N° 2020-DG-DS-0004 en date du 27 novembre 2020 portant  
nomination de l'équipe de direction de l'Agence régionale de santé Centre-  
Val de Loire ;

**VU** l'arrêté n° MTO000041013447 du Ministère des Solidarités et de la Santé,  
Ministère du travail, de l'emploi et de l'Insertion, en date du 14 mars 2022  
portant changement d'affectation de Madame Emmanuelle BURGEI à  
l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour exercer ses fonctions à  
compter du 15 avril 2022.

DECIDE

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Sont nommés :

**Monsieur le Docteur Olivier OBRECHT**, directeur général adjoint de l'Agence  
régionale de santé Centre-Val de Loire.

**Madame Emmanuelle BURGEI**, secrétaire générale de l'Agence régionale de  
santé Centre-Val de Loire.

**Madame le Docteur Isabelle ANNAHEIM-JAMET**, directrice de l'offre médico-  
sociale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

**Madame Sabine DUPONT**, directrice de l'offre sanitaire de l'Agence régionale  
de santé Centre-Val de Loire.

**Madame le Docteur Houria MOUAS**, directrice de la santé publique et environnementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

**Monsieur Matthieu LEMARCHAND**, directeur de la stratégie de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

**Monsieur Cédric DELZESCAUX**, agent comptable de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

**Monsieur Bertrand MOULIN**, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans le Cher.

**Monsieur Denis GELEZ**, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en Eure-et-Loir.

**Monsieur Dominique HARDY**, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans l'Indre.

**Madame Myriam SALLY-SCANZI**, directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire de l'Indre-et-Loire.

**Monsieur Eric VAN WASSENHOVE**, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en Loir-et-Cher.

**Madame Catherine FAYET**, directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans le Loiret.

## ARTICLE 2 :

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, de la préfecture d'Eure-et-Loir, de la préfecture de l'Indre, de la préfecture d'Indre-et-Loire, de la préfecture de Loir-et-Cher et de la préfecture du Loiret.

Fait à Orléans, le 15 avril 2022  
Le directeur général de l'Agence  
régionale de santé Centre-Val de Loire  
Signé : Laurent HABERT

Décision n°2022-DG-DS-0003 enregistrée le 26 avril 2022

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2022-05-02-00012

Arrêté n° 2022-DSTRAT-0009 relatif à la  
composition de la conférence régionale de la  
santé et de l'autonomie de la région Centre-Val  
de Loire

**AGENCE REGIONALE DE SANTE  
CENTRE-VAL DE LOIRE  
DIRECTION DE LA STRATEGIE**

**ARRETE**

relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de  
l'autonomie de la région Centre-Val de Loire

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

**VU** le Code de la santé publique, notamment son article L. 1432-4,

**VU** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

**VU** le décret n°2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret du 27 mars 2019, portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, Directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire, à compter du 17 avril 2019,

**VU** le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015, adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

**VU** le décret n°2010-938 du 24 août 2010, modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010, portant création des Agences régionales de santé et le décret,

**VU** le décret n°2010-348 du 31 mars 2010, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

**VU** l'arrêté n°2022-DSTRAT-0001 en date du 28 Février 2022, relatif à la composition de la conférence régionale de santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

**VU** l'instruction ministérielle n° SG/Pôle Santé-ARS/2021/132 du 22 juin 2021, relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de santé et de l'autonomie.

### **ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La conférence régionale de la santé et de l'autonomie est composée de 102 membres ayant voix délibérative, répartis au sein de 8 collèges.

**ARTICLE 2** : Le 1<sup>er</sup> collège est composé de représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes. Il comprend 15 membres :

#### **Trois conseillers régionaux :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Sylvie DUBOIS Vice-présidente déléguée à la Santé et à la prévention Conseil régional Centre-Val de Loire	Magali SAUTREUIL Présidente de la commission Territoires, Agriculture, Alimentation
Michèle BONTHOUX Présidente de la commission Santé, Formations Sanitaires et Sociales, Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation Égalité Solidarité	Romain MERCIER Conseiller régional du Centre-Val de Loire
Estelle COCHARD Conseillère régionale déléguée du Centre-Val de Loire	Julie FERRON Conseillère régionale du Centre-Val de Loire

### Six représentants des départements :

Titulaires	Suppléants
18 : Clarisse DULUC Conseillère départementale du Cher	18 : Emmanuel RIOTTE Vice-président en charge du logement et de la politique de l'habitat - Cher
28 : Evelyne LEFEBVRE, 6ème Vice-présidente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir	28 : Stéphanie COUTEL, Conseillère départementale Eure-et-Loir
36 : Marc FLEURET Président du Conseil départemental de l'Indre	36 : Gérard MAYAUD Vice-président du Conseil départemental de l'Indre
37 : Nadège ARNAULT Vice-présidente en charge des affaires sociales de l'insertion, de la protection de l'enfance et vieillissement – Conseil départemental d'Indre-et-Loire	37 : Cécile CHEVILLARD Vice-présidente en charge de politique du handicap – Conseil départemental d'Indre-et-Loire
41 : Monique GIBOTTEAU 3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile -Conseil départemental du Loir-et-Cher	41 : Bruno HARNOIS Conseiller départemental Loir-et-Cher
45 : Christian BRAUX Vice-président Conseil départemental du Loiret	45 : Corinne MELZASSARD Conseillère départementale Loiret

### Trois représentants des groupements de communes :

Titulaires	Suppléants
Fabien VERDIER Président Grand Châteaudun	Dominique SOULET Conseiller communautaire Chartres Métropole
Gil AVEROUS Président Châteauroux Métropole	Gérard SANTOSUOSSO Vice-président CA Bourges Plus
Florent MONTILLOT Conseiller communautaire Orléans Métropole	Catherine de METZ Vice-présidente Communauté de communes giennoises

### Trois représentants des communes :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Valérie MARTIN Maire de Lorris (45)	Etienne ROUAULT Maire de Champhol (28)
Marie ALLAIRE Adjoint au maire d'Olivet (45)	Isabelle SENECHAL Maire de Saint-Laurent-en-Gâtines (37)
Nicolas NAULEAU Maire de Culan (18)	Eric BARDET Maire de Prunay-Cassereau (41)

**ARTICLE 3** : Le 2<sup>ème</sup> collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux. Il comprend 16 membres :

### Huit représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Christine BAISSIN Responsable de la région Centre-Val de Loire AIDES	Catherine AUMOND Présidente régionale Centre-Val de Loire AIDES
Jeanne BUARD Déléguée AFSEP	Rachida MOUNI Membre du Conseil de Région APF
Jean-Claude BOURQUIN Président UFC Que Choisir	Martine BRODARD Représentante des usagers UFC Que Choisir
Gilles GUYOT Président de l'Udaf du Loiret URAF	Solange VANIER Présidente de l'Udaf de Loir-et-Cher URAF
Elisabeth LEVET Présidente AFD Centre-Val de Loire	Pascal MORANDI Responsable régional Centre-Val de Loire Vie Libre
Dominique BEAUCHAMP Présidente Touraine France Alzheimer	Jacqueline BOURLOIS Représentante des usagers CLCV Touraine
Jean de MONTCHALIN Président UNAPEI Centre-Val de Loire	Sylvie PELLETIER Vice-présidente Fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir

Jean-Marie AUROUZE Délégué régional Centre-Val de Loire UNAFAM	Véronique VAN HULLEBUS Administratrice Fédération des Aveugles et des Amblyopes Val de Loire
--	---

**Quatre représentants des associations de retraités et personnes âgées :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Alain BANNIER UNSA Retraités	En attente de désignation
Hubert JOUOT Famille Rurale	Abel JOUBERT UNIRC
Jocelyne ROUSSEAU Union Territoriale des Retraités CFDT 37	Patrick SORAIS Président de Sport Santé du Pays Chinonais
André JUGAN Union Nationale des retraités de la Police 45	Dominique DEPARDAY Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat et du commerce (FENARAC)

**Quatre représentants des associations de personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Eric ALVES Trésorier Adjoint APEDAEL 28 36	En attente de désignation
Christine FOULATIER AFM Téléthon 37	41 En attente de désignation
Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37	37 Sophie ROSSIGNOL Représentante de l'URIOPSS Centre
45 Marc GERBEAUX Sésame Autisme 45	45 Anaïs ROBIN Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)

**ARTICLE 4 :** Le 3<sup>ème</sup> collège est composé des présidents des conseils territoriaux de santé (CTS) ou de leur représentant. Il comprend 6 membres :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Nathalie VERNE Présidente du CTS 18	Philippe SAUNE Vice-président du CTS 18
Martine VANDERMEERSCH Présidente du CTS 28	Martine VILLEDIEU Présidente de la Formation Expression des Usagers du CTS 28
Dr Hervé MIGNOT Président du CTS 36	Hervé STIPETIC Vice-président du CTS 36
Pascal OREAL Président du CTS 37	En attente de désignation
Olivier SERVAIRE-LORENZET Président du CTS 41	Laure JACQUES-FELIX 2ème Vice-présidente du CTS 41
Frédérique VARIN Présidente du CTS 45	Annie SEZNEC Vice-présidente du CTS 45

**ARTICLE 5 :** Le 4<sup>ème</sup> collège est composé de partenaires sociaux. Il comprend 10 membres :

**Cinq représentants des organisations syndicales de salariés :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Habiba AZOUZI Représentante CFDT	Martine FLACHER Retraitée Cadre Direction générale des Finances Publiques CFDT
Philippe BALIN Référént Handicap à l'Union régionale Centre CFE-CGC	Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC
Sophie BROUTIN Représentante CFTC	Denis MAIQUES Représentant CFTC

Sylvie BERTUIT Représentante CGT	Cécile HUBERT Représentante CGT
Arnaud PIONNIER Représentant FO	Caroline BOUTET Représentant FO

**Trois représentants des organisations professionnelles d'employeurs :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Cécile ANNOOT Avocate CPME	Sandrine COURTAT Directrice ESAT/SSO APIRJSO La Couronnerie CPME
Alain CARRIE Représentant du MEDEF Centre-Val de Loire	Annie MORDANT Représentante MEDEF Centre-Val de Loire
Dr Elisabeth LEMAURE Docteur en pharmacie U2P	Dr François BLANCHECOTTE Biologiste médical U2P

**Un représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Christian CHILLOU UNAPL, Médecin biologiste	Dr Paul PHU UNAPL, Médecin urgentiste

**Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Martine HUGER Représentante de la FNSEA	En attente de désignation

**ARTICLE 6** : Le 5<sup>ème</sup> collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociales. Il comprend 6 membres :

**Deux représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidatures :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Pascale NEVEU Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat	André REMBERT Président de l'Arpep
Francis GEST La Croix Rouge	Sophie VACHER Conseillère technique URIOPSS

**Un représentant de la caisse d'assurance et de retraite et de la santé au travail :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléant</b>
Pascale RETHORE Directeur Risques Professionnels et Interventions sociales	Christelle ARCHAMBAULT Attachée de Direction Action Sociale

**Un représentant des caisses d'allocations familiales :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Alain BOUCREL Administrateur CAF 45	Myriame TOURET Administrateur CAF 45

**Un représentant de la mutualité française :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Rose-Marie MINAYO Présidente Mutualité française Centre-Val de Loire	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

**Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Catherine PELLETIER Directrice CPAM du Loiret, DCGDR	Sylvie HOURCADE DCGDR Délégué

**ARTICLE 7** : Le 6<sup>ème</sup> collège est composé d'acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé. Il comprend 10 membres:

**Deux représentants des services de santé scolaire et universitaire :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Dr Sylvie ANGEL Médecin Conseiller technique du Recteur	Dr Claire GAROT Médecin conseiller technique du DASEN d'Indre-et-Loire
Catherine MIMAUULT Infirmière conseillère technique départementale	Adeline DERANGEON Infirmière conseillère technique départementale

**Deux représentants des services de santé au travail :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Thierry LESTURGEON Directeur SISTEL 28	Bruno ANTOINET Directeur CIHL 45
Rodolphe CARVAHLO Directeur AISMT 36	Hervé CIBOIT Directeur ABST 37

**Deux représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Jacky GUERINEAU Directeur général adjoint Pôle citoyenneté et cohésion sociale	Nathalie LOISEAU HUBERT Puéricultrice
Dr Brigitte HERCENT-SALANIE Médecin départemental PMI du Loiret	Valérie BLONTROCK Cadre de santé PMI du Loiret

**Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours
Fabienne ATAKPA Coordinatrice Ireps/FRAPS	Jacqueline MANSOURIAN Dialogue Autisme

**Un représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Céline LECLERC Directrice de l'ORS	Pauline NOEL Directrice du Creai

**Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du Code de l'environnement :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Anne-Joëlle LEGOURD Membre du Conseil d'administration France Nature Environnement Centre-Val de Loire	Henri FOREST Secrétaire Adjoint FNE Centre-Val de Loire

**ARTICLE 8 :** Le 7<sup>ème</sup> collège est composé d'offreurs des services de santé. Il comprend 37 membres :

**Cinq représentants des établissements publics de santé, dont au moins 3 présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD Directrice générale du Centre Hospitalier et Universitaire de Tours	Olivier BOYER Directeur général du Centre Hospitalier d'Orléans

Agnès CORNILLAULT Directrice du Centre Hospitalier de Bourges	Pierre BEST Directeur du Centre Hospitalier de Chartres
Dr Marie-Françoise BARRAULT- ANSTETT Présidente de CME du Centre Hospitalier Régional d'Orléans	Pr Frédéric PATAT Président de CME du Centre Hospitalier et Universitaire de Tours
Dr Hamid AKRAM Président de CME du Centre Hospitalier Spécialisé George Sand à Bourges	Dr Mayer AZOUKI Président de CME de l'Etablissement Public de Santé Mentale Georges Daumézon
Dr Luc DALMASSO Président de CME du Centre Hospitalier de Blois	Dr Gilbert MEKONDJI Président de la CME du Centre Hospitalier de Châteauroux Le Blanc

**Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Christophe ALFANDARI Président du Directoire NCT	Thierry CHAGNAUD Directeur Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-les-Tours
Dr Gilles ASPE Président de CME pôle Santé Mentale La Confluence à Saint-Cyr en Val	Dr Olivier BAERT Anesthésiste réanimateur Pôle Oréliance

**Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Dr Philippe VERNOCHET Médecin chef et président de CME Bois- Gibert	Sarah TROTET Directrice ANAS Le Courbat
Edwige RIVOIRE Directrice générale UGECAM Centre	Jean VILLETTE Directeur CSSR La Ménaudière

**Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint de l'ASSAD-HAD	David GUYERE Directeur LNA Santé HAD Val de Loire

**Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées:**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Aude BRARD Directrice adjointe de l'URIOPSS Centre	Marcel HARTMANN Président de l'URIOPSS Centre
Pascal USSEGLIO Directeur régional Centre-Val de Loire APF France Handicap	Vincent POUMEROL Directeur régional Centre-Val de Loire LADAPT
Delphine NATU Directrice Foyer « Gérard VIVIEN »	Marie-Cécile FOURNIER Directrice Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse
Gilles GAILLARD Président PEP 45	Thierry WITTNER Directeur de l'Apajh 41

**Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées:**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
En attente de désignation	Hervé HARDY Délégué régional adjoint – SYNERPA Centre-Val de Loire
Cathy MUNSCH-MASSET Présidente de l'UDCCAS 37	Emilie ROY Conseillère technique URIOPSS Centre
Pierre GOUABAULT Directeur EHPAD BRACIEUX	Marc PENTECOUTEAU Directeur de l'EHPAD – SSIAD Les Genets
Engeran LLORENS Directeur Résidence Hardouin	Véronique DUFRESNE Directrice Association Beauce Val Service

**Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Denis TURPIN Président du Comité régional Centre-Val de Loire de l'Association Addictions France	Sandrine FONTAINE Présidente de la FAS Centre-Val de Loire

**Un représentant parmi les responsables des centres de santé et des maisons de santé implantés dans la région :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Joëlle TILMA Présidente de la Fédération des maisons et pôles de santé du Centre	Sandrine MBEMBA Membre du CA de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé du Centre

**Un représentant des CPTS implantées dans la région :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

**Un représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

**Un représentant de médecins responsables d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Saïd LARIBI Chef du Département de Médecine d'Urgence Urgences - SAMU 37 – SMUR CHU de Tours	Dr Véronique JULIE Chef du service SAMU-SMUR-CESU CH de Dreux

**Un représentant des transporteurs sanitaires :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascal BARTHES Responsable des Ambulances Barthes- Jussieu Secours Tours	Stéphane ENGEL Président ATSU 45

**Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Colonel Jean-François GOUY Directeur départemental SDIS d'Eure-et-Loir	Colonel Christophe MAGNY Directeur départemental SDIS de Loir-et-Cher

**Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

**Six représentants des unions régionales des professionnels de santé :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Dr Didier HUGUET Fédération des URPS CVL URPS Pharmaciens	Françoise GUEGAN URPS Pharmaciens
Dr Nathalie GERVAISE Fédération des URPS CVL URPS Médecins	Dr Fabienne KOCHERT Fédération des URPS CVL URPS Médecins
Dr Véronique FAUCHIER Fédération des URPS CVL URPS Médecins	Dr Pierre BIDAUT Fédération des URPS CVL URPS Médecins
Morgan COLAS Fédération des URPS CVL URPS Masseurs-KINES	Philippe JAUBERTIE Fédération des URPS CVL URPS Masseurs-KINES
Flore CHALANSON Fédération des URPS CVL URPS Orthophonistes	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

**Un représentant de l'Ordre des médecins :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Dominique ENGALENC Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre	Dr Patrick PETIT Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre

**Un représentant des internes en médecine de la ou les subdivisions situées sur le territoire de la région :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Morgan CAILLAUT Président GRACE-IMG	En attente de désignation

**Un représentant du ministère de la défense**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Jean-Philippe EVEN Médecin en chef 14ème CMA de Tours	Dr Irène GIROULT Médecin en chef Adjoint 14ème CMA de Tours

**Deux représentants parmi les responsables de DAC :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Philippe ADAM Directeur DAC 41	Sekoura KEBIR Cheffe de service DAC 45
Delphine DIF-THIERY Directrice DAC 36	Marie-Sophie GAUDOUEN Directrice DAC 37

**ARTICLE 9 :** Le 8<sup>ème</sup> collège est composé de personnalités qualifiées. Il est composé de 2 membres :

<b>Titulaires</b>
Pr Emmanuel RUSCH Professeur responsable du Laboratoire de santé publique et de promotion de la santé à la Faculté de médecine de Tours
Dr Béatrice BIRMELE Directrice de l'Espace Ethique Régional Médecin, CHRU de Tours – Hôpital Bretonneau

ARTICLE 10 : Sont appelés à siéger, avec voix consultative, aux travaux de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie:

- le Préfet de région ;
- le Président du Conseil économique, social et environnemental de la région Centre-Val de Loire ;
- le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- les chefs de services de l'État en région Centre-Val de Loire
- le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours ;
- un Membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général ;
- un Administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole ;
- le Directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Centre ou son représentant.

ARTICLE 11 : L'arrêté n°2022-DSTRAT-0001 en date du 28 Février 2022 est abrogé.

ARTICLE 12 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS.

ARTICLE 13 : Le Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé de la région Centre-Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

FAIT A ORLEANS, le 02 Mai 2022  
Le Directeur Général de l'Agence  
Régionale de Santé Centre-Val de Loire  
Signé : Laurent HABERT

ARRETE N°2022-DSTRAT-0009

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2022-05-02-00013

Arrêté n° 2022-DSTRAT-0010 relatif à la  
composition des commissions de la conférence  
régionale de la santé et de l'autonomie de la  
région Centre-Val de Loire

**AGENCE REGIONALE DE SANTE  
CENTRE-VAL DE LOIRE  
DIRECTION DE LA STRATEGIE**

**ARRETE**

relatif à la composition des commissions de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

**VU** le Code de la santé publique, notamment son article L. 1432-4,

**VU** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

**VU** le décret n°2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret du 27 mars 2019, portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, Directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire, à compter du 17 avril 2019,

**VU** le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015, adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

**VU** le décret n°2010-938 du 24 août 2010, modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010, portant création des Agences régionales de santé et le décret,

**VU** le décret n°2010-348 du 31 mars 2010, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

**VU** le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

**VU** l'arrêté n°2022-DSTRAT-0002 du 28 Février 2022, relatif à la composition des commissions de la conférence régionale de santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

**VU** l'instruction ministérielle n° SG/Pôle Santé-ARS/2021/132 du 22 juin 2021, relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de santé et de l'autonomie.

## **ARRETE**

ARTICLE 1er : La Commission permanente est composée des membres cités dans l'annexe 1 du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La Commission spécialisée « Organisation des soins » est composée des membres cités dans l'annexe 2 du présent arrêté.

ARTICLE 3 : La Commission spécialisée « Prises en charge et accompagnements médico-sociaux » est composée des membres cités dans l'annexe 3 du présent arrêté.

ARTICLE 4 : La Commission spécialisée « Prévention » est composée des membres cités dans l'annexe 4 du présent arrêté.

ARTICLE 5 : La Commission spécialisée « Droits des usagers du système de santé » est composée des membres cités dans l'annexe 5 du présent arrêté.

ARTICLE 6 : L'arrêté n°2022-DSTRAT-0002 du 28 Février 2022 est abrogé.

ARTICLE 7 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS.

ARTICLE 8 : Le Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé de la région Centre-Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

FAIT A ORLEANS, le 02 Mai 2022  
Le Directeur Général de l'Agence  
Régionale de Santé Centre-Val de Loire  
Signé : Laurent HABERT

ARRETE N°2022-DSTRAT-0010

## ANNEXE 1

Composition de la commission permanente de la CRSA Centre-Val de Loire

<b>Président de la Commission permanente</b>
Olivier SERVAIRE-LORENZET Président de la CRSA

<b>Vice-présidents de la Commission permanente</b>	
<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Marie-Françoise BARRAULT Présidente de la CSOS	Tony-Marc CAMUS Vice-président de la CSOS
Aude BRARD Présidente de la CSMS	Gérard CHABERT Vice-président de la CSMS
Céline LECLERC Présidente de la CSP	En attente de désignation
Dominique BEAUCHAMP Présidente de la CSDU	Martine VANDERMEERSCH Vice-présidente de la CSDU

Le 1<sup>er</sup> collège (collectivités territoriales) est représenté par 2 membres :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Sylvie DUBOIS Vice-présidente déléguée à la Santé et à la prévention Conseil régional Centre-Val de Loire	Magali SAUTREUIL Présidente de la Commission Territoire, Agriculture, Alimentation
Monique GIBOTTEAU 3 <sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap, et des aides à domicile -Conseil départemental du Loir-et- Cher	Bruno HARNOIS Conseiller départemental Loir-et-Cher

Le 2<sup>e</sup> collège (représentants d'usagers des services de santé ou médico-sociaux) est représenté par 2 membres :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Christine BAISSIN Responsable de la région Centre- Val de Loire AIDES	Catherine AUMOND Présidente régionale Centre-Val de Loire AIDES

Jean-Claude BOURQUIN Président UFC Que Choisir	Martine BRODARD Représentante des usagers UFC Que Choisir
---	--

Le 3<sup>ème</sup> collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Pascal OREAL Président du CTS 37	En attente de désignation

Le 4<sup>ème</sup> collège (partenaires sociaux) est représenté par 2 membres :

Titulaire	Suppléant
Habiba AZOUZI Représentante CFDT	Martine FLACHER Retraitée Cadre Direction générale des Finances Publiques CFDT
Dr Elisabeth LEMAURE Docteur en pharmacie U2P	Dr François BLANCHECOTTE Biologiste médical U2P

Le 5<sup>ème</sup> collège (cohésion et la protection sociales) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
Francis GEST La Croix Rouge	Sophie VACHER Conseillère technique URIOPSS Centre

Le 6<sup>ème</sup> collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 2 membres :

Titulaire	Suppléant
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours
Dr Sylvie ANGEL Médecin Conseiller technique du Recteur	Dr Claire GAROT Médecin conseiller technique du DASEN d'Indre-et-Loire

Le 7<sup>ème</sup> collège (offreurs des services de santé) est représenté par 4 membres, dont au moins 1 représentant des professionnels du système de santé et 1 représentant des gestionnaires des établissements et services de santé et médico-sociaux :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Dominique ENGALENC Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre	Dr Patrick PETIT Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre
Agnès CORNILLAUT Directrice du Centre Hospitalier de Bourges	Pierre BEST Directeur du Centre Hospitalier de Chartres
Philippe ADAM Directeur DAC 41	Sekoura KEBIR Cheffe de service DAC 45
Pascal USSEGLIO Directeur régional Centre-Val de Loire APF France Handicap	Vincent POUMEROL Directeur régional Centre-Val de Loire LADAPT

Le 8<sup>ème</sup> collège (personnalités qualifiées) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>
Pr Emmanuel RUSCH Professeur responsable du Laboratoire de santé publique et de promotion de la santé à la Faculté de médecine de Tours

## ANNEXE 2

### Composition de la Commission spécialisée « Organisation des soins » de la CRSA Centre-Val de Loire

Le 1<sup>er</sup> collège (collectivités territoriales) est représenté par 4 membres :  
Un représentant de la région :

Titulaire	Suppléant
Sylvie DUBOIS Vice-présidente déléguée à la Santé et à la prévention Conseil régional Centre-Val de Loire	Magali SAUTREUIL Présidente de la commission Territoires, Agriculture, Alimentation

Un représentant des départements :

Titulaire	Suppléant
Monique GIBOTTEAU 3 <sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile -Conseil départemental Loir-et-Cher	Bruno HARNOS Conseil départemental Loir-et-Cher

Un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
Gil AVEROUS Président Châteauroux Métropole	Gérard SANTOSUOSSO Vice-président CA Bourges Plus

Un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
Valérie MARTIN Maire de Lorris (45)	Etienne ROUAULT Mairie de Champhol (28)

Le 2<sup>ème</sup> collège (représentants des usagers) est représenté par 4 membres :  
Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaire	Suppléant
Jeanne BUARD Déléguée AFSEP	Rachida MOUNI Membre du Conseil de région APF

<p>Elisabeth LEVET Présidente AFD Centre-Val de Loire</p>	<p>Pascal MORANDI Responsable régional Centre-Val de Loire Vie Libre</p>
---	--

Un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant
<p>André JUGAN Union Nationale des retraités de la Police 45</p>	<p>Dominique DEPARDAY Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat et du commerce (FENARAC)</p>

Un représentant des associations de personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant
<p>Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37</p>	<p>Sophie ROSSIGNOL Représentante de l'URIOPSS Centre</p>

Le 3<sup>ème</sup> collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

Titulaire	Suppléant
<p>Dr Hervé MIGNOT Président du CTS 36</p>	<p>Hervé STIPETIC Vice-président du CTS 36</p>

Le 4<sup>ème</sup> collège (partenaires sociaux) est représenté par 6 membres :

Trois représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaire	Suppléant
<p>Habiba AZOUZI Représentante CFDT</p>	<p>Martine FLACHER Retraitée Cadre Direction générale des Finances Publiques CFDT</p>
<p>Arnaud PIONNIER Représentant FO</p>	<p>Caroline BOUTET Représentante FO</p>
<p>Philippe BALIN Réfèrent Handicap à l'Union régional Centre CFE-CGC</p>	<p>Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC</p>

Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Alain CARRIE Représentant du MEDEF Centre-Val de Loire	Annie MORDANT Représentante du MEDEF Centre- Val de Loire

Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Christian CHILLOU UNAPL, Médecin biologiste	Dr Paul PHU UNAPL, Médecin urgentiste

Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Martine HUGER Représentante de la FNSEA	En cours de désignation

Le 5<sup>ème</sup> collège (cohésion et protection sociales) est représenté par 2 membres :  
Un représentant de la mutualité française :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Rose-Marie MINAYO Présidente Mutualité française Centre-Val de Loire	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Catherine PELLETIER Directrice CPAM du Loiret, DCGDR	Sylvie HOURCADE DCGDR Délégué

Le 6<sup>ème</sup> collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 2 membres :

Un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours

Un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Céline LECLERC Directrice ORS	Pauline NOEL Directrice du Creai

Le 7<sup>ème</sup> collège (offreurs des services de santé) est représenté par 25 membres : Cinq représentants des établissements publics de santé, dont trois présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD Directrice générale du Centre Hospitalier et Universitaire de Tours	Olivier BOYER Directeur général du CHR d'Orléans
Agnès CORNILLAULT Directrice du Centre Hospitalier de Bourges	Pierre BEST Directeur du Centre Hospitalier de Chartres
Dr Marie-Françoise BARRAULT Présidente CME du Centre hospitalier régional d'Orléans	Pr Frédéric PATAT Président CME du Centre hospitalier universitaire de Tours
Dr Hamid AKRAM Président de la CME du Centre hospitalier George Sand à Bourges	Dr Mayer AZOUKI Président de CME de l'Établissement Public de Santé Mentale Georges Daumézon
Dr Luc DALMASSO Président de la CME du Centre Hospitalier de Blois	Dr Gilbert MEKONDJI Président de la CME du Centre Hospitalier de Châteauroux

Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont un président de commission médicale d'établissement :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Christophe ALFANDARI Président du directoire NCT	Thierry CHAGNAUD Directeur Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-les-Tours
Dr Gilles ASPE Président CME pôle Santé Mentale La Confluence à Saint-Cyr-sur-Loire	Dr Olivier BAERT Anesthésiste réanimateur Pôle Oreliance

Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont un président de conférence médicale d'établissement :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Dr Philippe VERNOCHET Médecin chef et président de CME Bois-Gibert	Sarah TROTET Directrice ANAS Le Courbat
Edwige RIVOIRE Directrice générale UGECAM Centre	Jean VILLETTE Directeur CSSR Le Menaudière

Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint de l'ASSAD-HAD	David GUYERE Directeur LNA Santé HAD Val de Loire

Un représentant parmi les responsables des centres de santé et de maisons de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Joëlle TILMA Présidente Fédération des maisons et pôles de santé du Centre	Sandrine MBEMBA Membre du CA de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé du Centre

Un représentant des communautés professionnelles territoriales de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En cours de désignation	En cours de désignation

Un représentant des dispositifs d'appui à la coordination mentionnés aux articles L.6327-2 et L.6327-3 :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Philippe ADAM Directeur DAC 41	Sekoura KEBIR Cheffe de service DAC 45

Un représentant des associations de permanence de soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En cours de désignation	En cours de désignation

Un médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Saïd LARIBI Chef du département de médecine d'urgence Urgences-Samu 37-SMUR, CHU de Tours	Dr Véronique JULIE Chef du service SAMU SMUR CESU CH de Dreux

Un représentant des transporteurs sanitaires :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascal BARTHES Responsable des Ambulances Barthes-Jussieu Secours Tours	Stéphane ENGEL Président ATSU 45

Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Jean-François GOUY Directeur SDIS d'Eure-et-Loir	Christophe MAGNY Directeur départemental SDIS de Loir-et-Cher

Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Quatre membres des unions régionales des professionnels de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Nathalie GERVAISE URPS Médecin	Dr Fabienne KOCHERT URPS Médecin
Dr Véronique FAUCHIER URPS Médecin	Dr Pierre BIDAUT URPS Médecin
Morgan COLAS URPS Masseurs-Kinésithérapeutes	Philippe JAUBERTIE URPS Masseurs-Kinésithérapeutes
Dr Didier HUGUET URPS Pharmaciens	Françoise GUEGAN URPS Pharmaciens

Un représentant de l'Ordre des médecins :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Dominique ENGALENC Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins	Dr Patrick PETIT Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre

Un représentant des internes en médecine de la ou les subdivisions situées sur le territoire de la région :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Morgan CAILLAUT Président GRACE-IMG	En attente de désignation

Un représentant du ministère de la Défense

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Jean-Philippe EVEN Médecin en chef 14 <sup>ème</sup> CMA de Tours	Dr Irène GIROULT Médecin en chef adjoint 14 <sup>ème</sup> CMA de Tours

Deux membres issus de la commission spécialisée prises en charge et accompagnements médico-sociaux sont appelés à siéger au sein de la commission spécialisée organisation des soins :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Pierre GOUABAULT Directeur EHPAD BRACIEUX	Marc PENTECOUSTEAU Directeur de l'EHPAD – SSIAD Les Genets
Pascale NEVEU Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat	André REMBERT Président de l'Arpep

### ANNEXE 3

Composition de la Commission spécialisée  
« Prises en charge et accompagnements médico-sociaux »  
de la CRSA Centre-Val de Loire

Le 1<sup>er</sup> collège (collectivités territoriales) est représenté par 5 membres :  
Un représentant de la région :

Titulaire	Suppléant
Michèle BONTHOUX Présidente de la commission Santé, Formations Sanitaires et Sociales, Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation Egalité Solidarité	Romain MERCIER Conseiller régional du Centre-Val de Loire

Deux représentants des départements :

Titulaires	Suppléants
Monique GIBOTTEAU 3 <sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap, et des aides à domicile -Conseil départemental du Loir-et-Cher	Bruno HARNOIS Conseiller départemental Loir-et-Cher
Evelyne LEFEBVRE 6 <sup>ème</sup> Vice-présidente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir	Stéphanie COUTEL Conseillère départementale Eure-et-Loir

Un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
Florent MONTILLOT Conseiller communautaire Orléans Métropole	Catherine de METZ Vice-présidente Communauté de communes giennoises

Un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
En attente désignation	En attente de désignation

Le 2<sup>ème</sup> collège (représentants des usagers) est représenté par 6 membres :  
 Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Jean-Marie AUROUZE Délégué régional Centre-Val de Loire UNAFAM	Véronique VAN HULLEBUS Administratrice Fédération des Aveugles et des Amblyopes Val de Loire
Dominique BEAUCHAMP Présidente Touraine France Alzheimer	Jacqueline BOURLOIS Représentante des usagers CLCV Touraine

Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Jocelyne ROUSSEAU Union Territoriale des Retraités CFDT 37	Patrick SORAIS Président de Sport Santé du Pays Chinonais
Hubert JOUOT Famille Rurale	Albel JOUBERT UNIRC

Deux représentants des associations de personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Marc GERBEAUX Sésame Autisme 45	Anaïs ROBIN Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)
Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37	Sophie ROSSIGNOL Représentante de l'URIOPSS Centre

Le 3<sup>ème</sup> collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascal OREAL Président du CTS 37	En attente de désignation

Le 4<sup>ème</sup> collège (partenaires sociaux) est représenté par 4 membres :  
 Un représentant des organisations syndicales de salariés :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Philippe BALIN Référént Handicap à l'Union régionale Centre CFE-CGC	Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC

Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Cécile ANNOOT Avocate CPME	Sandrine COURTAT Directrice ESAT/SSO APIJSO La Couronnerie CPME

Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Christian CHILLOU UNAPL, Médecin biologiste	Dr Paul PHU UNAPL, Médecin urgentiste

Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Martine HUGER Représentante de la FNSEA	En attente de désignation

Le 5<sup>ème</sup> collège (cohésion et protection sociales) est représenté par 2 membres :  
 Un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascale NEVEU Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat	André REMBERT Président de l'Arpep

Un représentant de la mutualité française :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Rose-Marie MINAYO Présidente Mutualité française Centre	Olivier BASIRE Directeur Mutualité française Centre

Le 7<sup>ème</sup> collège (offreurs des services de santé) est représenté par 10 membres :  
Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Aude BRARD Directrice adjointe de l'URIOPSS Centre	Marcel HARTMANN Président de l'URIOPSS Centre
Pascal USSEGLIO Directeur régional Centre-Val de Loire APF France Handicap	Vincent POUMEROL Directeur régional Centre-Val de Loire LADAPT
Delphine NATU Directrice Foyer « Gérard VIVIEN »	Marie-Cécile FOURNIER Directrice Fondation d'Aligre et Marie- Thérèse
Gilles GAILLARD Président des PEP 45	Thierry WITTNER Directeur de l'Apajh 41

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
En attente de désignation	Hervé HARDY Délégué régional adjoint – SYNERPA Centre-Val de Loire
Cathy MUNSCH-MASSET Présidente de l'UDCCAS 37	Emilie ROY Conseillère technique URIOPSS Centre
Pierre GOUABAULT Directeur EHPAD BRACIEUX	Marc PENTECOUTEAU Directeur de l'EHPAD – SSIAD Les Genets

Engeran LLORENS Directeur Résidence Hardouin	Véronique DUFRESNE Directrice Association Beauce Val Service
---	---

Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaire	Suppléant
Denis TURPIN Président du Comité régional Centre-Val de Loire de l'Association Addictions France	Sandrine FONTAINE Présidente de la FAS Centre-Val de Loire

Un membre des unions régionales des professionnels de santé ayant la qualité de médecin :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Deux membres issus de la commission spécialisée organisation des soins sont appelés à siéger au sein de la commission spécialisée prises en charge et accompagnements médico-sociaux :

Titulaires	Suppléants
Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint de l'ASSAD- HAD	David GUYERE Directeur LNA Santé HAD Val de Loire
Edwige RIVOIRE Directrice générale UGECAM Centre	Jean VILLETTE Directeur CSSR Le Menaudière

**ANNEXE 4**  
Composition de la Commission spécialisée  
« Prévention »  
de la CRSA Centre-Val de Loire

Le 1<sup>er</sup> collège (collectivités territoriales) est représenté par 5 membres :  
Un représentant de la région :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Estelle COCHARD Conseillère régionale déléguée du Centre-Val de Loire	Julie FERRON Conseillère régionale du Centre-Val de Loire

Deux représentants des départements :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Evelyne LEFEBVRE 6 <sup>ème</sup> Vice-présidente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir En attente de désignation	Stéphanie COUTEL Conseillère départementale Eure-et-Loir En attente de désignation

Un représentant des groupements de communes :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Gil AVEROUS Président Châteauroux Métropole	Gérard SANTOSUOSSO Vice-président CA Bourges Plus

Un représentant des communes :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 2<sup>ème</sup> collège (représentants des usagers) est représenté par 6 membres :  
Quatre représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Christine BAISSIN Responsable de la région Centre- Val de Loire AIDES	Catherine AUMOND Présidente régionale Centre-Val de Loire AIDES

<p>Elisabeth LEVET Présidente AFD Centre-Val de Loire</p>	<p>Pascal MORANDI Responsable régional Centre-Val de Loire Vie Libre</p>
<p>Jean-Claude BOURQUIN Président UFC Que Choisir</p>	<p>Martine BRODARD Représentante des usagers UFC Que Choisir</p>
<p>Gilles GUYOT Président de l'UDAF du Loiret URAF</p>	<p>Solange VANIER Présidente de l'UDAF de Loir-et-Cher URAF</p>

Un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
<p>Jocelyne ROUSSEAUX Union Territoriale des Retraités CFDT 37</p>	<p>Patrick SORAIS Président Sport Santé du Pays Chinonais</p>

Un représentant des associations de personnes handicapées :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
<p>Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37</p>	<p>Sophie ROSSIGNOL Représentante de l'URIOPSS Centre</p>

Le 3<sup>ème</sup> collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
<p>Frédérique VARIN Présidente du CTS 45</p>	<p>Annie SEZNEC Vice-présidente du CTS 45</p>

Le 4<sup>ème</sup> collège (partenaires sociaux) est représenté par 4 membres :

Un représentant des organisations syndicales de salariés :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
<p>Philippe BALIN Réfèrent Handicap à l'Union régionale Centre CFE-CGC</p>	<p>Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC</p>

Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Alain CARRIE Représentant du MEDEF Centre-Val de Loire	Annie MORDANT Représentante du MEDEF Centre- Val de Loire

Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Christian CHILLOU UNAPL, Médecin biologiste	Dr Paul PHU UNAPL, Médecin urgentiste

Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Martine HUGER Représentante de la FNSEA	En cours de désignation

Le 5<sup>ème</sup> collège (cohésion et protection sociales) est représenté par 4 membres :  
Un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Francis GEST La Croix-Rouge	Sophie VACHER Conseillère technique URIOPSS Centre

Un représentant de la caisse d'assurance et de retraite et de la santé au travail, au titre de l'assurance vieillesse :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascale RETHORE Directeur Risques Professionnels et Interventions sociales	Christelle ARCHAMBAULT Attachée de Direction Action Sociale

Un représentant des caisses d'allocations familiales :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Alain BOUCREL Administrateur CAF 45	Myriame TOURET Administrateur CAF 45

Un représentant de la mutualité française :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Rose-Marie MINAYO Présidente de la Mutualité française Centre	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

Le 6<sup>ème</sup> collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 6 membres:

Un représentant des services de santé scolaire et universitaire :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Sylvie ANGEL Médecin Conseiller technique du Recteur	Dr Claire GAROT Médecin conseiller technique du DASEN d'Indre-et-Loire

Un représentant des services de santé au travail :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Rodolphe CARVAHLO Directeur AISMT 36	Hervé CIBOIT Directeur ABST 37

Un représentant des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Brigitte HERCENT-SALANIE Médecin départemental PMI du Loiret	Valérie BLONTROCK Cadre de santé PMI du Loiret

Un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours

Un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Céline LECLERC Directrice de l'ORS	Pauline NOEL Directrice du Creai

Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du Code de l'environnement :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Anne-Joëlle LEGOURD Membre Conseil d'administration de l'Association France Nature Environnement Centre-Val de Loire	Henri FOREST Secrétaire Adjoint FNE Centre-Val de Loire

Le 7<sup>ème</sup> collège (offreurs des services de santé) est représenté par 4 membres :  
Un représentant mentionné au a) b) c) ou d) du collège des offreurs de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Dr Philippe VERNOCHET Médecin chef et Président de CME Bois-Gibert	Dr Sarah TROTET Directrice ANAS Le Courbat

Un représentant mentionné au e) ou f) du collège des offreurs de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pierre GOUABAUULT Directeur EHPAD BRACIEUX	Marc PENTECOUTEAU Directeur de l'EHPAD – SSIAD Les Genets

Deux membres des unions régionales des professionnels de santé :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Flore CHALANSON Fédération des URPS CVL URPS Orthophonistes	En attente de désignation
Dr Nathalie GERVAISE Fédération des URPS CVL URPS Médecins	Dr Fabienne KOCHERT Fédération des URPS CVL URPS Médecins

## ANNEXE 5

### Composition de la commission spécialisée « Droits des usagers du système de santé » de la CRSA Centre-Val de Loire

Le 1<sup>er</sup> collège (collectivités territoriales) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 2<sup>ème</sup> collège (représentants des usagers) est représenté par 7 membres :  
Trois représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Gilles GUYOT Président de l'Udaf du Loiret URAF	Solange VANIER Présidente de l'Udaf de Loir-et- Cher URAF
Dominique BEAUCHAMP Présidente Touraine France Alzheimer	Jacqueline BOURLOIS Représentante des usagers CLCV Touraine
Jean de MONTCHALIN Président UNAPEI Centre-Val de Loire	Sylvie PELLETIER Vice-présidente Fédération Famille Rurale d'Eure- et-Loir

Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Hubert JOUOT Famille Rurale	Abel JOUBERT UNRIC
André JUGAN Union Nationale des retraités de la Police 45	Dominique DEPARDAY Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat et du commerce (FENARAC)

Deux représentants des associations de personnes handicapées :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Marc GERBEAUX Sésame Autisme 45	Anaïs ROBIN Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)
Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37	Sophie ROSSIGNOL Représentante de l'URIOPSS Centre

Le 3<sup>ème</sup> collège (conseils territoriaux de santé) est représenté par 2 membres :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Martine VANDERMEERSCH Présidente du CTS 28	Martine VILLEDIEU Présidente de la Formation Expression des Usagers du CTS 28
Nathalie VERNE Présidente du CTS 18	Philippe SAUNE Vice-président du CTS 18

Le 4<sup>ème</sup> collège (partenaires sociaux) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Cécile ANNOOT Avocate CPME	Sandrine COURTAT Directrice ESAT/SSO APIRJSO La Couronnerie CPME

Le 5<sup>ème</sup> collège (cohésion et protection sociale) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascale NEVEU Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Santé Habitat	André REMBERT Président de l'Arpep

Le 6<sup>ème</sup> collège (prévention et éducation pour la santé) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Fabienne ATAKPA Coordinatrice Ireps/FRAPS	Jacqueline MANSOURIAN Dialogue Autisme

Le 7<sup>ème</sup> collège (offreurs des services de santé) est représenté par 1 membre :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascal USSEGLIO Directeur régional Centre-Val de Loire APF France Handicap	Vincent POUMEROL Directeur régional Centre-Val de Loire LADAPT

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2022-05-10-00003

Arrêté n°2022-DSTRAT-0008 modificatif, relatif  
au projet d'expérimentation portant sur le  
dépistage et diagnostic des problèmes de santé  
bucco dentaires des personnes à mobilité  
réduite dans les établissements sanitaires et  
médico sociaux du département du Cher en  
utilisant les outils de télémédecine

**ARRETE**

modificatif, relatif au projet d'expérimentation portant sur le dépistage et diagnostic des problèmes de santé bucco dentaires des personnes à mobilité réduite dans les établissements sanitaires et médico sociaux du département du Cher en utilisant les outils de télémédecine

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

**VU** la loi n°2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018 notamment l'article 51,

**VU** le décret du 27 mars 2019 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

**VU** le décret n°2018-125 du 21 février 2018 relatif au cadre d'expérimentation pour l'innovation dans le système prévu à l'article L.162-31-1 du code de la sécurité sociale,

**VU** la circulaire N°SG/2018/106 du 13 avril 2018 relative au cadre d'expérimentation pour les innovations organisationnelles prévu par l'article 51 de la LFSS pour 2018,

**VU** les avis favorables du comité technique de l'innovation du 19 juillet 2019 et du 22 avril 2022 concernant le projet d'expérimentation portant le dépistage et diagnostic des problèmes de santé bucco dentaires des personnes à mobilité réduite dans les établissements sanitaires et médico sociaux du département du Cher en utilisant les outils de télémédecine.

**VU** l'arrêté n°2019-DSTRAT-0019 du 30 juillet 2019 relatif au projet d'expérimentation portant sur le dépistage et diagnostic des problèmes de santé bucco dentaires des personnes à mobilité réduite dans les établissements sanitaires et médico sociaux du département du Cher en utilisant les outils de télémédecine.

## ARRETE

ARTICLE 1er : L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2019-DSTRAT-0019 relatif au projet d'expérimentation portant sur le dépistage et diagnostic des problèmes de santé bucco dentaires des personnes à mobilité réduite dans les établissements sanitaires et médico sociaux du département du Cher en utilisant les outils de télémédecine est modifié comme suit :

Les mots « 3 ans » sont remplacés par « 46 mois ».

ARTICLE 2 : L'annexe est modifiée comme suit :

à la p.5, les mots « trois ans » sont modifiés par « 46 mois ».

ARTICLE 3 : Le Directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Centre-Val de Loire.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans compétent dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé, par les personnes physiques et les personnes morales non représentées par un avocat, sur l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

FAIT A ORLEANS, le 10 Mai 2022  
Le Directeur Général de l'Agence  
Régionale de Santé Centre-Val de Loire  
Signé : Laurent HABERT

ARRETE n°2022-DSTRAT-0008